



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 26 avril 2024

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Opération « place nette » à Rennes : contrôles d'établissements recevant du public

Dans le cadre de l'opération « place nette » visant à lutter contre les trafics de stupéfiants et qui a commencé le 12 avril dernier à Rennes, le préfet d'Ille-et-Vilaine mobilise différents services de l'État pour effectuer des contrôles dans tout type de commerce.

La police nationale, les services sanitaires et fiscaux, l'Urssaf ainsi que les douanes mènent des **opérations coordonnées** pour contrôler des commerces suspectés d'être des bases arrières de narcotrafiquants. Chacun avec ses spécificités et dans son champ de compétences (hygiène, fiscalité, droit du travail, etc...), les services interviennent ensemble pour une action plus large et efficace dans la lutte contre toutes les formes de trafics.

Ces contrôles réguliers mais intensifiés, s'effectuent dans des commerces dont l'activité officielle peut permettre de dissimuler d'autres activités illégales comme le trafic de drogue, d'armes, de produits illégaux, de contrebande, le blanchiment d'argent, le travail dissimulé...

Le mardi 24 avril, les services de l'État sont intervenus dans quatre enseignes à Rennes dans le secteur Sarah Bernhardt.

Effectifs mobilisés :

- DCT/BPA (2) – Police (DIPN)
- Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales – URSSAF (1)
- Direction départementale de la protection des populations – DDPP 35 (3)
- Groupe interministériel de recherche - GIR (3)
- Douanes (4)
- Service interdépartementale de la police aux frontières - SIPAF (3)
- Compagnie départementale d'intervention - CDI 35 (6 effectifs)

Un établissement a fait l'objet d'une fermeture administrative (DDPP-SQSA), un autre a été sanctionné par une amende administrative (DDPP-CCRF), deux établissements ont également été mis en demeure par la DDPP, et un établissement a fait l'objet d'un avertissement.

Philippe Gustin, préfet d'Ille-et-Vilaine, salue l'action des forces de l'ordre et de l'ensemble des partenaires pour cette mobilisation exceptionnelle. Les actions de toute nature pour lutter contre toute forme de trafic et ainsi sécuriser l'espace public se poursuivent. Un prochain bilan sera fait à l'issue de l'opération place nette.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine réaffirme sa volonté de s'attaquer aux trafics de drogue, aux problèmes qui découlent du « deal », et de faire respecter la loi.

**Service du cabinet
Pôle communication interministérielle**

Tél : 02 20 86 21 71
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Astreinte communication interministérielle
En semaine à partir de 18h et le week-end

Tél : 06 79 78 73 41
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr